



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 MARS 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES **PV de Séance**

L'an deux mille vingt-trois et le 7 mars à Loriol-du-Comtat, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BORGIO, Maire,

Date de convocation : 28 février 2023

Nombre de membres élus : 23

Nombre de membres convoqués : 23

Présents : ARCHANGE Serge, REY Pascale, MATHIEU Brigitte, FREUND Daniel, ALARCOS Antoine, BONFILS Guylaine, BRESSY Pierre, BOUIX Margaux, COSTE Christian, DUBOEUF Frédéric, GHILARDI Olivier, LE PECHEUR Evelyne, MATHIEU Guy, VANDERSTEEN Laure.

Absent(s) ayant donné procuration : Sylvie FLAMAND à Christian COSTE, Carole DAVIN à Evelyne LE PECHEUR, Christelle HATCHERIAN à Guylaine BONFILS, Séverine PEREZ-FISSEUX à Margaux BOUIX, Christophe CAMPS à Laure VANDERSTEEN, Sandrine DUBOEUF à Frédéric DUBOEUF.

Absent(s) excusé : Jacqueline DELMOTTE

Absent(s) : Fabien ULPAT

Secrétaire de séance : Guy MATHIEU

Nombre de votants : 21

Début de séance : 18H32

Examen du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2023 : adopté à l'unanimité

DÉLIBÉRATION

Point A : Délibération N°07032023-006 :

Régularisation cession parcelle C1151

Rapporteur : M. Gérard BORGGO

Délibération adoptée à 20 voix pour et 1 abstention

DÉLIBÉRATION

Point B : Délibération N°07032023-007 :

Vote du compte administratif 2022

Rapporteur : M. Serge ARCHANGE

Délibération adoptée à l'unanimité

DÉLIBÉRATION

Point C : Délibération N°07032023-008 :

Vote du compte de gestion 2022

Rapporteur : M. Serge ARCHANGE

Délibération adoptée à l'unanimité

DÉLIBÉRATION

Point D : Délibération N°07032023-009 :

Vote du report à l'investissement de l'excédent de fonctionnement 2022

Rapporteur : M. Serge ARCHANGE

Délibération adoptée à l'unanimité

DÉLIBÉRATION

Point A : Délibération N°07032023-010 :

Vote des tarifs des concessions

Rapporteur : Mme Brigitte MATHIEU

Délibération adoptée à l'unanimité

DÉLIBÉRATION

Point A : Délibération N°07032023-011 :

Recrutement d'un CDD de 6 mois aux Services Techniques pour accroissement d'activité

Rapporteur : Mme Pascale REY

Délibération adoptée à l'unanimité

Séance levée à 19h39

Le secrétaire de séance
Guy MATHIEU



Le Maire
Gérard BORGIO



CONSEIL MUNICIPAL du MARDI 7 MARS

Administration générale

Le PV du Conseil Municipal en date du 30 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité.

Informations

Le conseil municipal est informé des décisions prises par le maire pour :

Demandes de subventions faites pour :

- « Planter 5000 arbres en Vaucluse »,
- DETR 2023 (Aménagement voirie Frédéric Mistral),
- DSIL 2023 et (mise en place d'un Self au restaurant scolaire).

Questions diverses

- Sylvie FLAMAND :
 - Proposition d'achat d'une balayeuse et ramasseuse de feuilles. Il est évoqué la possibilité de faire intervenir les services de la Cove de temps en temps.
 - Demande de rappel aux loriolais qu'il faut tailler les haies au droit des voiries communales.
- Guy MATHIEU : Demande où en est l'arbitrage des demandes de subventions aux associations, Monsieur le Maire l'informe que la commission des associations a statué ; la commission des finances arbitrera les montants qui seront proposés au BP 2023.
- Margaux BOUIX : Demande où en est le projet de logements sociaux. Monsieur le Maire l'informe que du fait de la fusion Grand Delta/VALLIS le dossier est de nouveau examiné.

La séance est levée à 19h39